

♦ RESTITUTION de LICENCE

Vous devez toujours être porteur de votre licence sportive et de votre permis de conduire.

Tout Licencié FFSA - **Blessé ou Non - dont l'accident lors d'une épreuve a entraîné l'intervention des secours** est désormais tenu de **restituer sa licence à la FFSA**. Cette mesure s'applique indistinctement que l'intervention des secours **ait été demandée par les officiels ou l'équipage**.

En cas de refus, des sanctions pourront être appliquées par le pouvoir sportif.

La licence sera suspendue Administrativement jusqu'à réception à la FFSA d'un certificat médical attestant de l'absence de contre indication à la reprise de la pratique, de la guérison ou de la consolidation du licencié, Ce certificat sera adressé à la FFSA par lettre recommandée avec accusé de réception.

♦ DEPANNAGES

Les dépanneuses mises à la disposition de la Direction de Course par l'organisation ont pour seule mission de dégager la route de course en cas d'**obstruction totale** et ce pour rétablir un passage. Si une voiture est arrêtée dans le bas côté, si elle gêne ou est en trajectoire elle ne sera pas obligatoirement dépannée.

En aucun cas un concurrent ne peut exiger le déplacement de sa voiture, y compris entre deux passages.

Les concurrents devront faire leurs affaires des dépannages et transports divers qui peuvent être négociés avec les dépanneurs du rallye mais à la fin de l'épreuve.

♦ EXTINCTEURS

Les extincteurs installés conformes à la liste n°16 devront être obligatoirement dégoupillés et/ou armés à partir des vérifications techniques jusqu'à la sortie du Parc Fermé d'arrivée.

En cas de non respect : Avant le départ du rallye : Mise en conformité, Pendant le Rallye : pénalité pouvant aller jusqu'à la disqualification.

Art. 4.2.2 RS des rallyes de régularité sportive : un extincteur de 2 kg minimum, un triangle de signalisation ainsi que 2 gilets fluorescents jaunes sont obligatoires

♦ ASSISTANCE

Dans le parc d'assistance il est obligatoire de **respecter l'article 4.3.2.1 du règlement standard des rallyes** (extincteur de 5 kg visible , bâches étanches et enlèvement des ordures).

La bonne observation de ces obligations sera vérifiée par des juges de faits.

♦ PHARE

Article 4.2.4 du RS des rallyes de régularité sportive

L'ajout de phares additionnels est autorisé et strictement limité à un maximum de 4 phares par voiture.

Leur allumage/extinction devra se faire dans le respect des règles fixées par le code de route.

♦ ZONE DE REGULARITE (ZR)

Conforme au règlement standard des rallyes de régularité sportive et aux règles spécifiques.

Modification 2026 : aucune moyenne du tableau des moyennes établi par l'organisateur ne peut dépasser 75 km/h.

Modification 2026 : le relevé des temps ainsi que le classement seront obligatoirement effectués à la seconde pour tout système de chronométrage satellite (GPS).

Modification 2026 : le nombre de prise de temps intermédiaire est libre, sachant que le premier point ne peut pas être avant 1 kilomètre.

La ligne de chronométrage arrivée d'une zone de régularité, peut ne pas être celle du roadbook.

En cas de dépassement de plus de 10% de sa moyenne le concurrent encourt :

-1ère infraction : le CCS sanctionnera par une pénalité financière de 160 €

-2ème infraction : le CCS signifiera la disqualification

♦ RAPPELS IMPORTANTS

Le départ sera donné de la façon suivante : VHC - MODERNE - VHRS pour toute la durée du rallye.

Vous avez obligation de porter des vêtements recouvrant entièrement les bras et les jambes, ainsi que des chaussures fermées.

Les matières particulièrement inflammables (nylon...) sont prohibées, y compris pour les chaussures.

Un triangle signale une gêne sur la route **RALENTIR soyez vigilant.**

Un drapeau jaune agité signale un danger sur ou au bord de la route **réduisez votre vitesse et soyez prêt à changer de Direction voir Vous arrêter.**

Un drapeau blanc signale une voiture au ralenti ou une voiture d'intervention de sécurité du rallye. **PRUDENCE.**

-Le drapeau rouge pourra être présenté aux équipages par les commissaires en poste sur la spéciale uniquement sur instruction du directeur de course général du rallye.

'-Significations du drapeau rouge Lorsqu'un pilote passe devant un drapeau rouge déployé et/ ou reçoit un drapeau rouge électronique, suivant ce qui se produit en premier, il doit immédiatement ralentir, maintenir cette vitesse réduite jusqu'à la fin de la spéciale et suivre les instructions des commissaires de route ou des pilotes des voitures d'intervention qu'il rencontre. Tout non-respect de cette règle entraînera une pénalité qui sera décidée par les Commissaires Sportifs.

Tout équipage ayant reçu le drapeau rouge se verra attribuer un temps de référence pour la spéciale.

Il est possible que vous rattrapiez une voiture d'intervention. Dans ce cas, celle-ci a pour consigne de vous laisser passer dès que possible. Elle est signalée par la présentation aux postes de commissaires par un drapeau blanc.

Il se peut que l'ES soit interrompue ou prenne du retard. Dans ce cas, les voitures doivent attendre les consignes de la Direction de Course. Les concurrents doivent faire leur affaire des conditions dans lesquelles le départ sera redonné (température des pneus et/ou du moteur et des freins).

Sur les secteurs de liaison, vous êtes soumis au respect du code de la route. Toute infraction relevée à votre rencontre peut être aggravée par le pouvoir sportif. (art 6,4 du règlement).

Vous êtes responsable des pointages et indications portés sur votre carnet de bord.

Vous devez impérativement faire connaître à la Direction de Course les dommages que vous avez pu commettre à des biens (poteaux renversés, clôture, parapets détériorés, etc...)

BON RALLYE

Directeur de course : 06 59 42 07 43 GRESSIER Julien

Le Directeur de Course : **GRESSIER JULIEN**

Lic : 161143